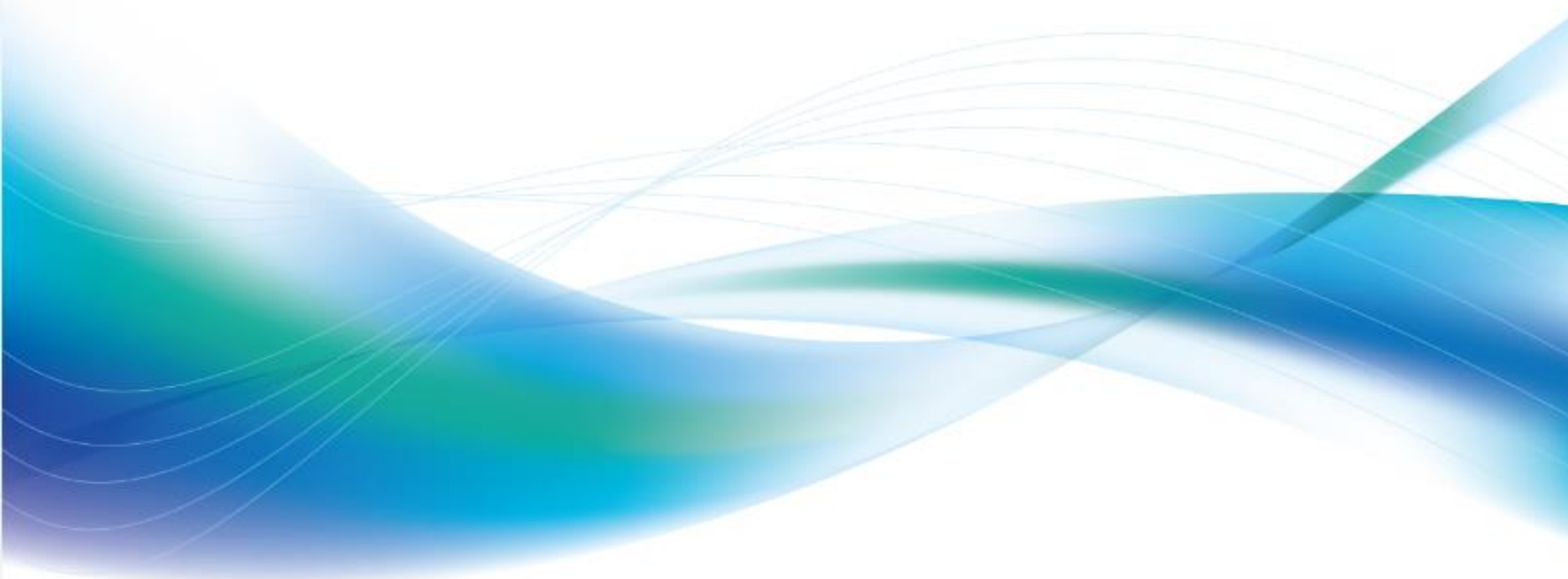


Termes et Conditions de l'Agrément du Partenaire



Termes et Conditions de l'Agrément du Partenaire

Bienvenue chez RCM WELLNESS !

En tant que partenaire, vous disposez de plusieurs options pour vous inscrire. Veuillez consulter les informations ci-dessous avec votre parrain/marraine afin de choisir la meilleure option pour vos objectifs commerciaux. Votre parrain/marraine sera heureux(se) de répondre à vos questions. Vous pouvez également contacter notre Service Clients RCM WELLNESS.

France métropole

RCM Wellness France
14 rue de Dunkerque
Gare du Nord Business Center
75010 Paris France
Email : dsfrance@stemtech.com

Martinique

Email : dscaraiibes@stemtech.com

Île de la Réunion

Email : dsreunion@stemtech.com

Options du Partenaire Indépendant

Kit de démarrage // 79,00 € (TTC)

- 1 SE3®
- 1 Guide du succès
- 1 Site Internet personnalisé

Kit de promotion TeamBuilder // 249,00 € (TTC)**

- 1 Se3®
- 1 StemFlo®
- 1 DermaStem Advanced®



45 € Bonus de vente
72 € Bonus TeamBuilder 90 € Turbo
Bonus TeamBuilder jusqu'à 45 € en
Bonus équivalent

Kit de promotion Leadership // 820,00 € (TTC)**

- 4 SE3®
- 4 StemFlo®
- 2 DermaStem Advanced®



90 € Bonus de vente
180 € Bonus TeamBuilder
90 € en Bonus équivalent

- Conditions du programme TeamBuilder : l'offre du kit TeamBuilder est disponible seulement au moment de l'inscription. Le parrain/la marraine doit avoir une commande automatique (Autoship) personnelle ou provenant d'un de ses clients VIP personnellement parrainés afin de se qualifier pour recevoir le bonus TeamBuilder.
 - Règles concernant le site internet personnalisé : afin que les frais mensuels de 11,90 € TTC ne soient pas facturés, vous devez avoir une commande automatique, tous les mois, en plus de votre inscription avec le Kit TeamBuilder. Les Frais de mise en place du site Internet personnalisé d'un montant de 155,42 € sont compris dans votre kit TeamBuilder.
- ** Prix France Métropolitaine, merci de consulter la liste des prix pour les tarifs Réunion ou Antilles/Guyane ou de contacter le bureau concerné.

Commande Automatique

Gagnez du temps en recevant vos produits livrés automatiquement à votre domicile tous les mois, en mettant en place une commande automatique (Autoship). Vous pouvez choisir de commencer à recevoir votre commande automatique le mois de l'inscription ou le mois suivant. En mettant en place une commande automatique, vous bénéficiez également des avantages suivants :

- Commandez facilement aux meilleurs prix
- Restez éligible aux bonus TeamBuilder

Termes et Conditions de l'Agrément du Partenaire

• Les points de volume comptent pour l'avancement et l'éligibilité au programme Lifestyle Leadership. Pour s'inscrire, c'est très simple !

1. Cochez la case "Oui, enregistrez-moi" dans la sélection commande automatique (Autoship)
2. Indiquez la quantité et quel(s) produit(s) vous souhaitez recevoir tous les mois
3. Choisissez de commencer votre commande automatique ce mois-ci ou le mois prochain.

(Note : Vous êtes éligible aux commissions du Programme Prosperity Bonus, si vous disposez d'une commande automatique et qu'un client ou partenaire de votre organisation dispose également d'une commande automatique.

Termes et Conditions de l'Agrément du Partenaire

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom : _____

Nom : _____

Tél. principal : _____

Tél. secondaire : _____

Email : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

N° de sécurité sociale : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° d'immatriculation de l'entreprise : _____

Nom de l'entreprise : _____

Nom du co-appliquant : _____

N° de sécurité sociale du co-appliquant : _____

INFORMATIONS SUR VOTRE PARRAIN

Prénom _____

Nom : _____

Numéro d'identifiant (ID) _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Email _____

MÉTHODE DE PAIEMENT

Mastercard Visa

N° de carte bancaire : _____

Date d'expiration (MM/YY) : _____

CVV : _____ (les trois chiffres de sécurité au dos de votre carte)

Signature du détenteur de la carte :
 Oui, merci de conserver ce numéro de carte de crédit dans mon dossier pour toute future commande.

Les commissions sont directement versées sur votre compte bancaire. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir renseigner les informations suivantes :

Nom de votre banque en France _____

Adress _____

Code _____

IBAN _____

Code BIC _____

OPTION D'INSCRIPTION

- Kit de démarrage - 79 €
- Kit de Promotion TeamBuilder - 249 €**
- Kit de Promotion Leadership - 820 €**

Tous les applicants doivent acheter un kit de démarrage. Les autres choix sont optionnels.

** Les frais de livraison ne sont pas inclus mais vous serez remboursés si vous commandez ces kits le même jour que votre kit de démarrage.

** Prix France Métropolitaine, merci de consulter la liste des prix pour les tarifs Réunion et Antilles/Guyane ou de contacter le bureau concerné.

OPTIONS DE VOTRE COMMANDE AUTOMATIQUE (AUTOSHIP)

Oui, j'accepte de mettre en place une commande automatique. Je comprends que RCM WELLNESS enverra automatiquement mes produits choisis ci-dessous une fois par mois et j'autorise RCM WELLNESS à se servir de ma carte de crédit indiquée sur ce formulaire pour débiter mon compte bancaire. Je comprends que je peux annuler ma commande automatique à tout moment.

Merci d'indiquer ci-dessous les produits et quantités que vous souhaitez recevoir dans votre commande automatique.

_____ SE3®

_____ StemFlo®

_____ DermaStem®

_____ StemEquine® _____ D-Fuze

- Commencer ce mois-ci Commencer le mois Prochain

Oui, merci de fournir un **SITE WEB RCM WELLNESS PERSONNALISÉ**. Notez que le site web personnalisé est déjà inclus dans les kits de promotion TeamBuilder et Leadership

Nom d'utilisateur désiré pour le site Web (le mot de passe par défaut est le mot "stemtech") www.

_____ .stemtech.com

- Je certifie être majeur et j'accepte les termes et conditions situés à la fin de l'application. Je comprends que j'ai le droit d'annuler mon compte RCM WELLNESS à tout moment, avec ou sans raison, en envoyant un email à la Société à l'adresse suivante : **dsfrance@stemtech.com**

Date et signature de l'applicant

Date et signature du Co-appliquant

Merci d'envoyer ce formulaire par email à RCM WELLNESS dans les 24 heures après l'avoir rempli. Vous pouvez également l'envoyer par courrier à RCM WELLNESS, RCM Wellness France 14 rue de Dunkerque, Gare du Nord Business Center 75010 Paris France. Vous pouvez annuler cette transaction à tout moment pendant les 3 premiers jours ouvrés suivant la date de la transaction. Merci de consulter les termes et conditions suivants. Envoyez une première copie à RCM WELLNESS, 2 autres exemplaires doivent être conservés par les souscripteurs.

Termes et Conditions de l'Accord du Partenaire

La Société RCM WELLNESS France dont le siège est situé 14, Rue de Dunkerque Gare du Nord Business Center, 75010 PARIS France, est inscrite au RCS sous le numéro 841055254 00020 (ci-après « RCM WELLNESS »)*.

Nos compléments nutritionnels et alimentaires ainsi que des produits de sa gamme assimilés (ci-après les « Produits ») sont commercialisés dans le monde entier, par le biais notamment d'un réseau de partenaires indépendants.

Vous (ci-après le « Partenaire ») souhaitez faire partie du réseau de partenaires indépendants de RCM WELLNESS. RCM WELLNESS et le Partenaire se sont rapprochés pour conclure le présent contrat de partenaire commercial indépendant (ci-après le « Contrat »). Aux termes de ce Contrat, RCM WELLNESS et le Partenaire (ci-après ensemble les « Parties ») ont convenu ce qui suit :

1. Objet du Contrat

RCM WELLNESS confie au Partenaire le droit non exclusif d'acheter les Produits en vue de les présenter et les revendre en vente directe auprès d'une clientèle de particuliers sur le territoire français. Le Partenaire participe également, par la présentation de l'activité de Partenaire RCM WELLNESS, au développement du réseau de vente à domicile de RCM WELLNESS.

2. Statut du Partenaire

Le Partenaire certifie être majeur, avoir la capacité de conclure un contrat commercial et n'avoir aucune interdiction légale d'exercer le commerce.

Le Partenaire certifie avoir un statut lui permettant d'agir en qualité de Partenaire RCM WELLNESS conformément à la législation française :

- Soit de « vendeur à domicile indépendant » ou VDI défini par les articles L135-1 et suivants du Code de Commerce si ses autres activités sont compatibles avec ce statut et s'il exerce exclusivement une activité de vente à domicile. Le Partenaire peut se reporter au document explicatif du VDI édité par RCM WELLNESS en France.
- Soit de « auto-entrepreneur ».
- Soit être inscrit au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour exercer son activité à titre de commerçant indépendant ou sous la forme d'une société. Le Partenaire non inscrit au RCS devra s'inscrire au RCS si ses revenus de VDI dépassent les seuils fixés par la réglementation applicable.

Le Partenaire devra fournir la preuve de son statut et de son inscription à RCM WELLNESS ainsi que tout renseignement complémentaire demandé par RCM WELLNESS, en particulier sur sa situation au regard de la TVA. En cas de radiation ou de modification de son statut ou de son inscription, il devra immédiatement prévenir RCM WELLNESS.

Un Partenaire ne peut conclure qu'un seul Contrat avec RCM WELLNESS. Il ne peut être lié directement ou indirectement à RCM WELLNESS par un autre contrat, par exemple en qualité d'associé, propriétaire, actionnaire, mandataire, directeur, salarié ou membre d'une structure quelconque, sous quelque forme que ce soit.

3. Durée

Le Contrat est conclu pour une période d'un (1) an. Il se renouvelle ensuite par tacite reconduction pour une ou plusieurs périodes d'un (1) an, sous réserve du paiement par le Partenaire à RCM WELLNESS des frais de renouvellement annuels.

4. Compensation et obligations financières

Au moment de la conclusion du Contrat, le Partenaire est tenu d'acheter un Kit de démarrage et de payer des frais de renouvellement annuels (ce montant s'élève à 20 € en 2018). Le Partenaire est libre d'acheter les Produits quand il le souhaite. Les Produits sont vendus au Partenaire au prix « Distributeur ». Les conditions de rémunération du Partenaire sont décrites dans le document intitulé conditions et règles du Plan de compensation de RCM WELLNESS qui est joint en annexe au présent Contrat.

5. Assistance commerciale et parrainage

Dans le cadre d'une assistance commerciale et administrative, RCM WELLNESS mettra à la disposition du Partenaire des informations périodiques, techniques et commerciales, telles que des brochures, guides, lettres, fiches techniques sur les Produits, des invitations à des réunions et des formations ainsi que des informations spécifiques sur la législation concernant la vente à domicile et la déontologie professionnelle. En particulier, la Société établira pour le compte du Partenaire ses relevés de commissions, qui vaudront facture en vertu d'un mandat express du Partenaire conféré par le présent Contrat, bulletins de précomptes et lui fournira des informations statistiques commerciales. Le Partenaire peut parrainer de nouveaux partenaires dans les pays où nos produits sont commercialisés en se conformant aux règles établies et recevra à ce titre une rémunération basée sur ses prestations de service d'animation et de formation en fonction de l'activité de ces partenaires et en aucun cas une rémunération liée uniquement à des parrainages. Ceci implique que le Partenaire doit former et animer effectivement son équipe, assurer un suivi régulier de leurs activités et informer ses partenaires sur leurs obligations légales.

6. Indépendance des Parties

Le Partenaire exerce son activité en toute indépendance et sans aucun lien de subordination avec RCM WELLNESS dont il n'est ni le salarié, ni le mandataire, ni l'agent, ni l'associé. Il détermine seul le temps qu'il consacre à l'exécution du Contrat ainsi que ses objectifs financiers, sans avoir à rendre compte. Le Partenaire doit se conformer à ses obligations juridiques d'inscription auprès des diverses administrations fiscales, en particulier en matière de TVA et d'impôts sur ses revenus, le cas échéant à ses obligations sociales. Il prendra en charge l'intégralité de ses frais professionnels. Le Partenaire doit justifier de son immatriculation au registre du commerce ou de son inscription en qualité d'auto-entrepreneur ou de VDI au plus tard dans les trente (30) jours suivant la date du Contrat, sous peine de résiliation automatique et de plein droit de celui-ci.

7. Achat des Produits

Le Partenaire devra acheter les Produits exclusivement à RCM WELLNESS au tarif en vigueur au moment de la commande des Produits. Le Partenaire est libre de fixer le prix de vente des Produits à ses clients. RCM WELLNESS communique au Partenaire un prix de vente conseillé.

RCM WELLNESS s'engage à honorer les commandes du Partenaire sous dix (10) jours. RCM WELLNESS n'est pas responsable de retards ou d'inexécution de livraisons dus à des ruptures d'approvisionnement, à des événements hors du contrôle de RCM WELLNESS (comme la grève ou la défaillance de ses fournisseurs ou transporteurs) ou des cas de force majeure. RCM WELLNESS se réserve la possibilité de refuser des commandes de Produits d'importance anormale ou excessive en comparaison avec les ventes habituelles du Partenaire.

RCM WELLNESS se réserve le droit de modifier ses Produits ou sa gamme de Produits et ses tarifs. RCM WELLNESS en informera le Partenaire sur son site Internet.

Le règlement des Produits se fait à la commande, par carte bancaire de crédit ou de débit, ou par virement bancaire. Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Partenaire qui devra s'acquitter des frais de port.

8. Transfert de propriété et des risques

RCM WELLNESS se réserve expressément la propriété des Produits livrés jusqu'à l'encaissement définitif et intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires auprès du Partenaire. Le transfert des risques portant sur les Produits aura lieu au moment de la prise de possession par le Partenaire des Produits au moment de leur livraison.

9. Stocks

Le Partenaire s'engage à adapter ses achats de Produits à ses niveaux réels de vente et à ne pas acheter de Produits en quantités excessives par rapport à ses ventes habituelles.

Conformément à l'article L122-6 du code de la consommation, RCM WELLNESS s'engage à reprendre au Partenaire les stocks de Produits invendus, à l'état neuf et dans leur emballage d'origine, acquis au cours des douze (12) mois précédents, à concurrence de 90% de leur coût réel d'acquisition, déduction faite des rémunérations perçues par le Partenaire sur l'achat de ces produits et de tous avantages qui auraient été obtenus à raison de l'achat ou de la vente de ces Produits. Dans ce cas, les éventuels bonus et commissions payés aux membres du réseau du Partenaire sur des Produits ayant été remboursés au Partenaire du fait de la résiliation du Contrat seront déduits des rémunérations dues aux membres du réseau du Partenaire.

10. Respect de la réglementation et protection du consommateur

Le Partenaire respectera la réglementation applicable à son activité et respectera notamment les dispositions applicables en matière de protection et d'information des consommateurs concernant la vente à domicile. Le Partenaire n'est pas autorisé à vendre les produits en boutique.

Il est interdit au Partenaire d'abuser de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne, de lui faire des allégations, fausses, exagérées ou mensongères, sur les propriétés des Produits ou sur la promesse de gains illusoires ou de la soumettre à une contrainte quelconque pour lui vendre des Produits ou pour obtenir son adhésion ou son maintien dans le réseau de RCM WELLNESS.

Le non-respect de la réglementation par le Partenaire pourra entraîner, outre des sanctions pénales, la résiliation immédiate du Contrat pour faute.

Le Partenaire s'engage à utiliser, aux fins de présentation des Produits ou de l'activité de Partenaire, exclusivement les informations contenues dans les documents édités par RCM WELLNESS. Il est recommandé au Partenaire d'utiliser le modèle type de bon de commande et les documents de présentation de RCM WELLNESS dans le cadre de son activité.

11. Responsabilité et assurance

Le Partenaire est personnellement et directement responsable de son activité et renoncera à engager la responsabilité de RCM WELLNESS, des sociétés qui lui sont affiliées, des fournisseurs, du personnel de RCM WELLNESS, de ses actionnaires ou associés (ci-après collectivement appelés « les affiliés ») et indemnisera RCM WELLNESS et tout tiers pour toute perte, responsabilité, dommages, frais, y compris les frais d'avocat et les frais de procédure, amendes, pénalités ou autres dépenses découlant de tout acte, toute omission ou conduite non autorisée du Partenaire, notamment des manquements à son statut, le non-respect de la réglementation applicable, le non-respect de la réglementation protectrice des consommateurs. Le Partenaire s'engage à souscrire les assurances nécessaires pour son activité auprès d'une compagnie d'assurance française notoirement solvable.

12. Image et réputation

La présentation des Produits, de l'opportunité RCM WELLNESS et du plan de rémunération de RCM WELLNESS auprès des clients et du réseau du Partenaire devra être conforme à la documentation fournie par RCM WELLNESS que le Partenaire s'interdit de modifier sans l'autorisation préalable et écrite de RCM WELLNESS.

Toute utilisation du nom, des marques, des photos ou des logos de RCM WELLNESS ou de ses fournisseurs, sur tout support ou dans tout média est interdite sauf autorisation préalable, expresse et écrite de RCM WELLNESS. Le Partenaire reconnaît et accepte expressément que des photos ou des vidéos du Partenaire peuvent être prises pendant des présentations, des interventions et des séminaires organisés par RCM WELLNESS, des distributeurs ou autres partenaires et que ces photos et ces vidéos peuvent être utilisés dans des publications internes et/ou externes et sur le site internet de RCM WELLNESS.

13. Site Internet

Lors de ses visites, le Partenaire peut faire une démonstration du processus de commande en ligne sur le site internet de RCM WELLNESS. La création ou l'utilisation par le Partenaire d'un site Internet, autre que les sites officiels de RCM WELLNESS ou des sites virtuels qui lui auraient été confiés pour la vente ou la promotion des produits RCM WELLNESS ou le parrainage d'autres partenaires est soumise à l'autorisation préalable de RCM WELLNESS. RCM WELLNESS pourra dans ce cas demander au Partenaire de se conformer aux règles de communication internes de RCM WELLNESS. En aucun cas le Partenaire ne devra indiquer ou faire croire au visiteur qu'il s'agit d'un site Internet exploité ou utilisé par RCM WELLNESS.

14. Données personnelles

Le Partenaire accepte que RCM WELLNESS ou des tiers utilisent les informations personnelles qu'il a transmises à RCM WELLNESS pour la gestion des commandes, l'animation commerciale, le développement de ses affaires, le paiement de ses commissions et, le cas échéant, pour le traitement de ses cotisations sociales conformément à la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Le Partenaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant qui s'exerce sur demande écrite adressée à RCM WELLNESS.

En particulier, le Partenaire accepte expressément que les informations personnelles du Partenaire, notamment son adresse email et son numéro de téléphone portable, (i) puissent être utilisées par RCM WELLNESS pour des opérations de prospection commerciale (par exemple : lettre d'information, invitations diverses, offres pour les produits RCM WELLNESS) et (ii) puissent être communiquées par RCM WELLNESS à des clients ou des prospects qui souhaiteraient contacter le Partenaire pour obtenir des informations sur les produits RCM WELLNESS et les conditions de vente des Produits RCM WELLNESS.

En tant qu'administrateur de données personnelles, RCM WELLNESS, traitera, conservera et utilisera mes données personnelles conformément à sa Politique de Confidentialité.

En tant que Partenaire Indépendant, vous avez la possibilité de collecter, traiter, stocker, utiliser et mettre à jour des informations personnelles. À cet égard, vous vous engagez et vous acceptez de respecter toutes les lois applicables sur la protection des données et la vie privée, y compris le Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données personnelles) et la Politique de Confidentialité de RCM WELLNESS, afin d'assurer que l'utilisation globale des informations personnelles soient conformes à la législation applicable.

Vous êtes entièrement responsable de la manière dont vous recueillez, traitez et stockez les renseignements personnels et vous prendrez les mesures de protection techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels contre la destruction accidentelle ou illicite ou la perte accidentelle, l'altération, et contre toutes autres formes illégales de traitement.

En cas de danger pour la sécurité des renseignements personnels que vous conservez, c'est-à-dire s'ils sont perdus ou volés, vous devez immédiatement aviser RCM WELLNESS à l'adresse courriel dsfrance@stemtech.com

Si vous recevez une demande d'exercice des droits conformément à la loi sur la protection des données par une personne dont vous traitez et conservez les informations personnelles, vous devez vous conformer à cette demande dans la limite des règles légales en vigueur et conformément à la Politique de Confidentialité de RCM WELLNESS.

Termes et Conditions de l'Agrément du Partenaire

United Kingdom

Vous acceptez et vous vous engagez à ce que, en cas de résiliation de votre contrat avec RCM WELLNESS, vous détruisez immédiatement et sans délai, tous les renseignements personnels dont vous disposez ou détenez sous votre contrôle.

RCM WELLNESS déclare explicitement que l'entreprise ne sera pas responsable des coûts et des frais que le Partenaire Indépendant pourrait encourir à la suite d'une violation des lois applicables en matière de protection des données.

15. Non concurrence, pratiques déloyales et confidentialité

Le Partenaire est indépendant et libre d'exercer toute autre activité à la condition que cette activité ne soit pas directement concurrente de celle de RCM WELLNESS.

Toute tentative par le Partenaire de détourner à son profit ou au profit d'un tiers des partenaires, des distributeurs ou des salariés de RCM WELLNESS sera considérée comme un acte de concurrence déloyale entraînant la résiliation immédiate du Contrat pour faute sans préjudice de la possibilité pour RCM WELLNESS de demander l'octroi de dommages et intérêts.

Le Partenaire s'interdit de divulguer ou d'utiliser toute information confidentielle qui lui aurait été confiée ou toute information concernant le savoir-faire de RCM WELLNESS, ses fournisseurs ou partenaires. Le Partenaire s'engage à exécuter le Contrat de bonne foi et à respecter les principes de bonne foi et de loyauté dans les relations contractuelles avec RCM WELLNESS et avec les autres partenaires du réseau de distribution de RCM WELLNESS et s'interdit toute pratique déloyale ou de dénigrement vis-à-vis de RCM WELLNESS, des Produits ou du réseau de distribution de RCM WELLNESS.

16. Résiliation du Contrat

Chaque Partie peut résilier le Contrat à tout moment sous réserve d'adresser à l'autre Partie un préavis écrit de trente (30) jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

A défaut de paiement des frais de renouvellement annuels à la date anniversaire du Contrat (sauf si le Partenaire a opté pour un paiement automatique annuel), RCM WELLNESS aura la faculté de considérer le Contrat comme résilié du fait du Partenaire dans un délai de trente (30) jours après envoi d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'absence de toute exécution du Contrat pendant une période de six (6) mois consécutifs, sans motif légitime, RCM WELLNESS aura la faculté de considérer le Contrat comme caduque et résilié du fait du Partenaire dans un délai de trente (30) jours après envoi d'une notification par écrit.

Il est expressément convenu entre les Parties que si la résiliation intervient pour l'une des causes visées ci-dessus, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne sera due à l'autre partie au titre de cette résiliation. RCM WELLNESS pourra résilier le Contrat de manière immédiate et de plein droit si le Partenaire ne respecte pas ses obligations contractuelles ou si la conduite du Partenaire est de nature à nuire à la réputation de RCM WELLNESS sous réserve d'adresser une mise en demeure de remédier à la situation dans un délai de cinq (5) jours par écrit. Dans ces cas, RCM WELLNESS pourra demander au Partenaire des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi du fait de la violation du Contrat. Si le Contrat est résilié ou annulé pour quelque cause que ce soit, le Partenaire devra cesser son activité et perdre tous ses droits en tant que Partenaire, pour lui-même et l'ensemble du réseau qu'il anime.

17. Cession du Contrat

Le Contrat est conclu intuitu personae et ne pourra être cédé ou transféré sauf accord préalable écrit de RCM WELLNESS. A défaut, RCM WELLNESS pourra résilier le Contrat de manière immédiate pour faute et réclamer des dommages et intérêts au Partenaire.

18. Annexes au Contrat

Le Contrat comprend le présent Contrat, les conditions et règles du Plan de compensation RCM WELLNESS et les politiques et procédures qui font partie intégrante du Contrat. Le Partenaire reconnaît en avoir préalablement pris connaissance et les accepter.

19. Modifications

Le Contrat pourra être modifié sous réserve de l'accord des Parties. Dans ce cas, RCM WELLNESS en avisera le Partenaire par lettre ou courrier électronique au moins trente (30) jours à l'avance. L'envoi de commandes ou l'acceptation de recevoir des commissions ou bonus après la notification par RCM WELLNESS de ces modifications seront considérés comme une acceptation de la part du Partenaire. En cas de désaccord, le Partenaire doit le notifier à RCM WELLNESS par écrit dans un délai de trente (30) jours à compter de l'entrée en vigueur de la modification. A défaut, le Contrat modifié s'appliquera entre les Parties.

20. Droit applicable et litiges

Le Contrat est soumis au droit français. Tous les litiges auxquels le présent Contrat pourrait donner lieu en ce qui concerne sa validité, son interprétation et son exécution seront de la compétence exclusive des tribunaux du lieu du siège social de RCM WELLNESS. Toutefois, les Parties s'engagent à respecter une procédure préalable de conciliation. La partie réclamante devra adresser sa réclamation par écrit à l'autre partie et les Parties devront rechercher de bonne foi entre elles, dans les trente (30) jours suivants l'envoi de la réclamation, un accord amiable. A défaut d'accord, les dispositions en matière de compétence territoriale s'appliqueront.

Signature du Partenaire RCM WELLNESS

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Nom Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____

*RCM WELLNESS FRANCE est une succursale de RCM Wellness Ltd

Suite 126, 41 Oxford Street Leamington Spa, Warwickshire
CV32 4RB UK